

Un excédent naturel en net recul

En 2009, alors que les naissances diminuent légèrement, les décès sont en hausse. L'excédent naturel passe sous la barre des 8 000 personnes. Le nombre de mariages repart à la baisse en 2008, après une stabilisation en 2007. Le nombre de pacs continue d'augmenter, avec 5 260 pacs conclus.

Au premier janvier 2009, la population alsacienne s'élève à 1 847 000 habitants, soit une hausse de 0,63 % par an en moyenne depuis 1999. Le solde naturel contribue pour les deux tiers à l'augmentation de la population.

Des naissances en légère baisse

Dans la région, 21 900 nouveau-nés ont vu le jour en 2009, soit 230 de moins que l'année précédente. Pour la première fois depuis 2004, le nombre de naissances en Alsace est inférieur à 22 000.

Cette diminution des naissances (observée également au plan national) combinée à l'augmentation de la population, entraîne une baisse du taux de natalité dans la région. De 12 naissances pour 1 000 habitants en 2008, il s'établit à 11,8 naissances pour 1 000 habitants en 2009. Il est inférieur de un point à celui observé

en France métropolitaine. Le taux de natalité diminue au sein des deux départements alsaciens, mais la baisse est plus prononcée dans le Bas-Rhin où les naissances ont davantage reculé que dans le Haut-Rhin.

Comparé au niveau national, le nombre d'enfants par femme est inférieur en Alsace ; en effet, l'indicateur conjoncturel de fécondité en 2007 est de 1,81 alors qu'en France métropolitaine il s'établit à 1,96. C'est légèrement moins qu'en 2006.

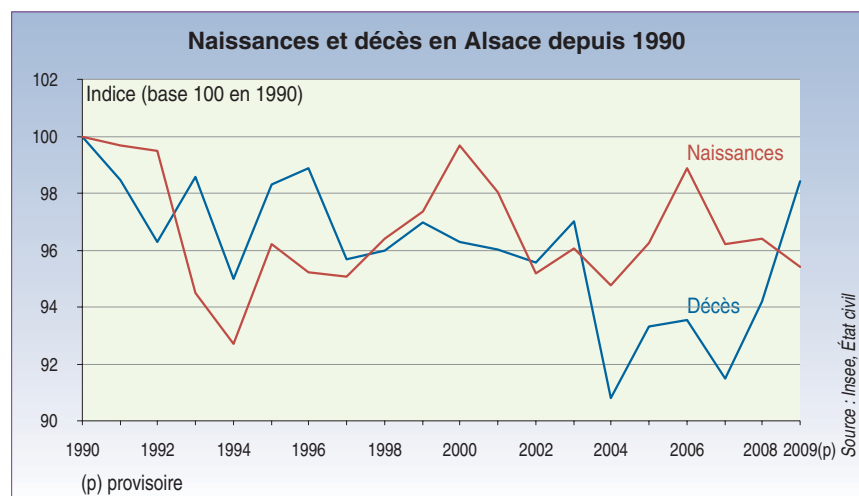
Forte augmentation des décès

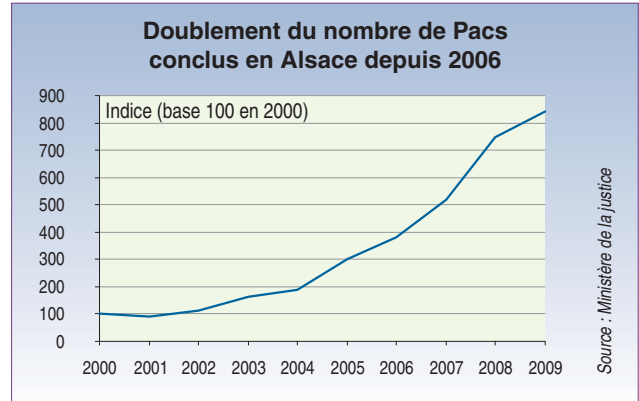
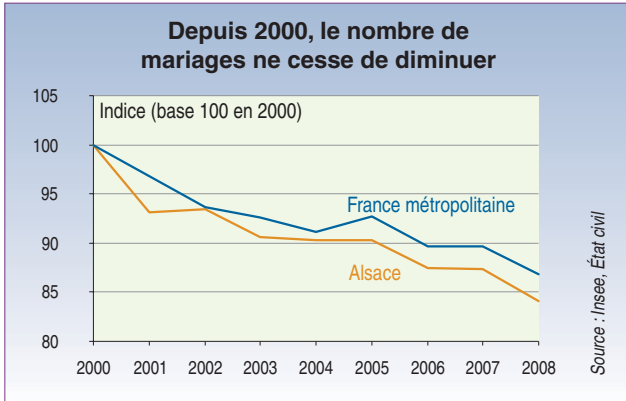
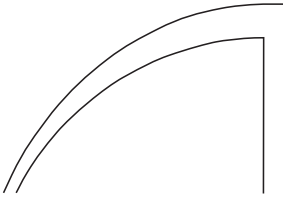
En 2009, 14 500 décès ont été enregistrés dans la région, soit 4 % de plus qu'en 2008. Cette forte augmentation s'explique par l'arrivée aux âges avancés des générations nées après la première guerre mondiale. Ces générations sont en effet beaucoup plus nombreuses que les précédentes, issues des classes creuses nées pendant la guerre.

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeureraient inchangés. Cet indicateur synthétise les comportements de femmes de générations différentes.

Le taux de mortalité en Alsace augmente de 0,3 point entre 2008 et 2009 pour atteindre 7,8 décès pour 1 000 habitants. Ce taux reste toutefois inférieur de 0,7 point à celui observé en France métropolitaine en raison de la relative jeunesse de la population alsacienne.

L'âge moyen au décès progresse lentement en Alsace, passant de 74,8 ans en 2004 à 76 ans en 2008. Par opposition, l'espérance de vie à la naissance croît plus rapidement : en 2007, elle est de 77,8 ans pour les hommes et de 84 ans pour les femmes, soit un gain de 0,5 an par rapport à l'année précédente. L'écart entre l'espérance de vie des





hommes et des femmes se maintient à 6,2 ans. La baisse du nombre de naissances et l'augmentation des décès entraînent une diminution du solde naturel en Alsace en 2009 ; celui-ci s'établit à 7 400 personnes. Le taux d'accroissement naturel perd 0,5 point par rapport à 2008 pour atteindre 4 ‰ en 2009. Pour la première fois depuis 2004, il n'est plus supérieur à celui de la France métropolitaine.

L'âge moyen au premier mariage passe de 28,6 ans à 29 ans pour les femmes et de 30,9 ans à 31,4 ans pour les hommes, entre 2007 et 2008. Cependant, depuis 2005, il ne progresse plus : il oscille entre 28 et 29 ans pour les femmes, 30 et 31 ans pour les hommes. Au cours de l'année 2008, environ 4 000 divorces ont été prononcés, soit 11,6 % de plus qu'en 2007. C'est une rupture avec la baisse amorcée en 2006.

en Alsace, soit une hausse de 13 % en un an. Pour un pacs conclu en 2009, 1,4 mariage est célébré (ce rapport était de 1,7 en 2008), 96 % des pacs ayant été conclus par des partenaires de sexes opposés. Par ailleurs, 750 pacs ont été dissous, soit 200 de moins qu'en 2008.

■ Marie Muller

Stabilisation de l'âge au mariage

En 2008, le nombre de mariages enregistrés a diminué, après s'être stabilisé en 2007. En Alsace, 7 550 unions ont été célébrées et plus de 258 700 en France métropolitaine.

Le nombre de pacs poursuit sa progression

Le nombre de pactes civils de solidarité (pacs) conclus poursuit sa progression, mais à un rythme inférieur à celui des années précédentes. En 2009, on compte 5 260 pacs

Les nombres de mariages enregistrés et de divorces prononcés ne sont pas disponibles pour l'année 2009.